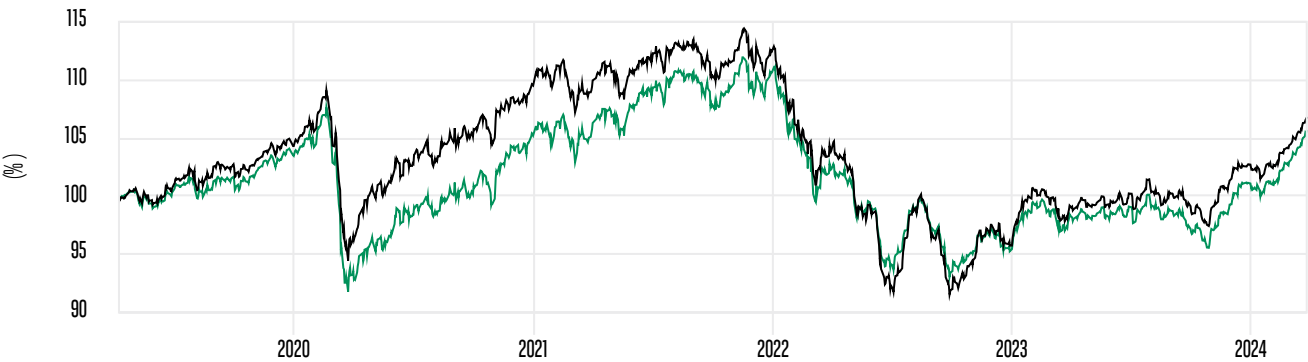


DASHBOARD AU 28.03.2024

Classe d'actifs	Indice de référence	Nb de positions dans le portefeuille	Actif du compartiment (EUR mn.)
Obligations convertibles	Refinitiv Convertible Europe (EUR) RI	92	376
Niveau de risque et de rendement	Performance YTD (1)	Perf. annualisée sur 3 ans (2)	Notation Morningstar
1 2 3 4 5 6 7	4,45 % Indice de référence 3,90 %	-0,03 % Indice de référence -0,82 %	★ ★ ★ ★ ☆ 29.02.2024

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR).
(2) Basée sur 360 jours

PERFORMANCES (CUMULÉES SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS EN EUR)



Performances cumulées au 28.03.2024 (en %)

	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
● FONDS	4,45	2,94	4,45	8,36	7,31	3,29	-0,10	12,90	6,49
● INDICE DE RÉFÉRENCE	3,90	2,52	3,90	7,37	7,62	2,83	-2,42	10,55	7,68

Performances calendaires au 28.03.2024 (en %)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
● FONDS	6,16	-13,90	5,15	1,71	9,48	-6,40	5,00	2,40	10,00	3,30
● INDICE DE RÉFÉRENCE	7,33	-14,88	2,68	5,01	11,44	-4,90	3,50	-0,40	7,60	4,50

(1) Tous les chiffres sont nets de frais (en EUR). Les performances ou réalisations du passé ne sont pas indicatives des performances futures.
Source : BNP Paribas Asset Management



POSITIONS : % DU PORTEFEUILLE

Principales positions

BNP PARIBAS CASH INVEST R	3,82
SAFRAN SA 0.88 PCT 15-MAY-2027	3,10
SAFRAN SA 0.00 PCT 01-APR-2028	2,71
WORLDLINE SA 0.00 PCT 30-JUL-2025	2,69
RAG-STIFTUNG 1.88 PCT 16-NOV-2029	2,56
CELLNEX TELECOM SA 0.75 PCT 20-NOV-2031	2,48
DEUTSCHE POST AG 0.05 PCT 30-JUN-2025	2,19
CELLNEX TELECOM SA 2.13 PCT 11-AUG-2030	2,15
STMICROELECTRONICS 0.00 PCT 04-AUG-2025	1,95
SCHNEIDER ELECTRIC SE 1.97 PCT 27-NOV-2030	1,89
Nb de positions dans le portefeuille	92

par Pays

		Contre l'Indice
France	24,92	+ 2,97
Allemagne	19,14	- 2,42
Italie	12,49	+ 1,86
États-Unis	9,77	+ 0,19
Espagne	8,17	+ 0,85
Royaume-Uni	6,44	- 0,33
Suisse	5,47	- 1,34
Pays-Bas	2,65	+ 0,84
République de Corée	1,46	+ 0,03
Autriche	1,26	- 0,88
Autres	4,33	- 5,67
Liquidités	3,89	+ 3,89
Total	100,00	

par Notation

A+	3,71
A-	12,77
BBB+	7,56
BBB	9,39
BBB-	12,52
BB+	10,53
BB	1,36
BB-	3,86
B-	4,76
Autres	1,70
Non noté	27,89
Produits dérivés	0,06
Liquidités	3,89
Total	100,00

par Devise

		Contre l'Indice
SEK	-	+ 0,00
EUR	88,89	+ 3,13
USD	5,19	- 1,36
GBP	4,56	- 0,75
CHF	1,36	- 1,02
NOK	-	- 0,00
Total	100,00	

Source : BNP Paribas Asset Management, en date du 28.03.2024

Sources : Fitch, Moody's, S&P. Les notations < BBB- correspondent à la catégorie de titres à haut rendement ou titres spéculatifs

Les titres ci-dessus sont mentionnés à titre d'information uniquement et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'investissement.

Les données présentées dans les factsheets sont basées sur les données comptables officielles et sont basées sur la date de transaction.



COMMENTAIRE DE GESTION

Environnement économique et financier

Après leur envolée en février, les actions mondiales sont restées sur une tendance haussière. Bien qu'un peu plus hésitante, elle a permis à de nombreux indices d'établir de nouveaux records. Les investisseurs ont été rassurés par les déclarations des banques centrales laissant clairement entendre que des baisses de taux directeurs interviendraient dans les prochains mois.

Dans ce contexte favorable, les tensions ponctuelles des rendements obligataires au cours de la première quinzaine, provoquées par une inflation américaine supérieure aux attentes, ont peu affecté les actions. L'indice MSCI AC World a gagné +2,9 % en mars et +7,8 % au 1er trimestre.

Au sein des marchés développés le S&P 500 (+3,1 %) a terminé le mois à un nouveau record à plus de 5 250 points, surperformant le Dow Jones 30 (+2,1 %), le Nasdaq composite (+1,8 %) et même l'indice des « Sept magnifiques » (+2,7 %), qui a connu quelques prises de bénéfices.

Les actions européennes ont progressé de 4,3 % (MSCI EMU en euros) sur fond d'amélioration de plusieurs enquêtes d'activité, notamment en Allemagne, laissant espérer que le creux conjoncturel est passé en zone euro.

Au niveau mondial, le secteur de l'énergie a enregistré la plus forte hausse mensuelle. Les cours du brut ont atteint le 19 mars leur plus haut depuis novembre puis se sont stabilisés pour terminer le mois en hausse de 4,6 % et 6,3 %, respectivement, pour le baril de Brent (à 87,5 dollars) et de WTI (à 83,2 dollars).

Toujours emporté par l'engouement autour des développements de l'intelligence artificielle, le secteur des semi-conducteurs occupe la deuxième place de ce palmarès alors que les autres secteurs cycliques ont connu des hausses plus modestes.

Le comportement des métaux industriels signale une certaine confiance quant aux perspectives économiques mais la progression de l'or (+9,1 %) montre que l'inflation reste une préoccupation.

En mars, le style croissance a progressé de 1,8 % (MSCI AC World Growth) tandis que le style Value a connu une hausse plus marquée de +4,4 % (MSCI AC World Value).

Performance

Sur la période Camgestion Convertibles Europe progresse de +2.94%, surperformant le benchmark de 0.42%.

Les principales contributions absolues positives : RHEINMETALL 2028 & 2030 (+63bps), SAIPEM 2029 (+29bps), SAFRAN 2027 & 2028 (+42bps), SPIE 2028 (+14bps) et BNP PARIBAS 2025 (+13bps).

Les principales contributions absolues négatives : SOITEC 2025 (-7bps), STMICROELECTRONICS 2025 & 2027 (-7bps), BE SEMICONDUCTOR 2029 (-3bps), NEXI 2028 (-2bps) et DUFREY 2026 (-2bps).

Principaux mouvements

Du côté des achats nous avons principalement renforcé des noms aux sensibilités crédit ou mixtes ayant des durations intermédiaires (ZALANDO 2027, CAMPARI 2029, RAG-EVONIK 2029 et GLOBALWAFERS/SILTRONIC 2029). Nous avons également pris position sur l'action IBERDROLA en substitut à la convertible devenue techniquement peu attractive.

Du côté des ventes nous avons vendu DELIVERY HERO 2025 suite au tender, et nous avons financé nos achats avec ZALANDO 2025, RAG-EVONIK 2026 et LAGFIN/CAMPARI 28 qui offraient des profils de rendement-risque moins attractifs.

Le marché primaire est resté très ralenti sur Mars avec une seule émission CITI/LVMH 2029 pour €380m à laquelle nous n'avons pas participé en raison de sa cherté technique et du sous-jacent. Nous attendons pour 2024 un renouvellement et une stabilité du gisement convertibles européen.

La sensibilité actions augmente légèrement et reste supérieure à celle de l'indice de référence (37.7% vs 31.3%). Le taux d'investissement recule légèrement sur la période à 96.1% (-1.8pts) dont 4.7% dans la poche actions.



COMMENTAIRE DE GESTION

Perspectives

Les décisions et les commentaires des banques centrales ont confirmé que 2024 serait bien l'année du début de la baisse des taux directeurs. Le mouvement a d'ailleurs commencé en mars en Suisse et la Fed comme la BCE semblent prêtes à agir en juin.

La publication de chiffres d'inflation supérieurs aux attentes aux Etats-Unis avait soulevé certaines interrogations mais les investisseurs ont été rassurés par les discours des banquiers centraux.

Les anticipations de baisse des taux directeurs reflétées par les marchés à terme sont désormais en ligne avec les indications données par les banques centrales mais ne sont pas encore tout à fait stabilisées.

Tout se passe comme si les investisseurs avaient du mal à croire au scénario idéal de d'assouplissement des politiques monétaires. Leur nervosité peut aussi s'expliquer par des configurations techniques tendues sur les grands indices actions tandis que les rendements obligataires peinent à trouver une direction.

Le consensus penche en faveur du ralentissement en douceur de la croissance et de l'inflation mais les phases de timide consolidation des marchés correspondent à un scénario alternatif qui verrait la croissance rester à son potentiel et l'inflation se révéler persistante.

Les bonnes nouvelles économiques des dernières semaines (économie américaine résistante, perspectives encourageantes pour la zone euro, engagement des autorités chinoises pour une croissance de 5%) ont disqualifié le scénario de récession tandis que les banques centrales ne semblent pas préoccupées par le risque de réaccélération de la croissance et de l'inflation.

Cet environnement et les solides fondamentaux des entreprises paraissent justifier une exposition aux actions et au marché du crédit tandis que les perspectives de baisse des taux directeurs devraient soutenir les obligations gouvernementales.



INFORMATIONS EXTRA-FINANCIÈRES

Score ESG global

58,91

Indice de référence : 57,01

CONTRIBUTION ESG

	Contrib. environnementale (E)	Contrib. sociale (S)	Contrib. gouvernance (G)
Portefeuille	3,51	3,33	2,06
Indice de référence	2,81	2,31	1,88

EMPREINTE CARBONE

	T/Co2 par M€ par année
Portefeuille	75,51
Indice de référence	80,91

COUVERTURE DU PORTEFEUILLE

	Couverture
Couverture ESG	94,68 %
Couverture empreinte carbone	94,81 %

Indice de référence ESG

Pour plus d'information sur la définition du benchmark ESG, veuillez-vous référer à la rubrique « stratégie d'investissement » du prospectus disponible à cette adresse : www.bnpparibasam.com

Score ESG global

La méthodologie interne de BNPP AM détermine le score ESG des émetteurs en évaluant leur performance par rapport aux entreprises du même groupe de pairs sur la base d'un nombre limité de critères ESG relatifs à l'environnement (ex: changement climatique), aux problématiques sociales (ex: gestion des ressources humaines), et à la gouvernance d'entreprise (ex: indépendance et compétence des dirigeants). L'univers d'investissement est scindé par géographie et par secteur, ce qui permet de composer des groupes d'entreprises comparables, dit « groupe de pairs ». BNPP AM utilise de nombreuses sources de recherche et de données (notamment Sustainalytics, ISS et Trucost) pour calculer les scores ESG des entreprises. Si les engagements et les pratiques de l'émetteur sur un des critères d'évaluation (E, S ou G) sont meilleurs que ceux de ses concurrents, il se voit attribuer une contribution positive sur ce critère. Un score de 1 à 99 est assigné à chaque émetteur, qui correspond à une base neutre de 50 à laquelle s'ajoute la somme des contributions sur chacun des trois critères d'évaluation. (par ex : 50 +2 (E) -1 (S) +3 (G) = 54 ESG global score).

Contribution ESG

Les contributions ESG sont déterminées par les analystes ESG de BNPP AM sur la base de critères détaillés permettant d'évaluer de façon systématique les engagements et les pratiques des entreprises en matière d'environnement, de social et de gouvernance. Chacune des contributions mentionnées pour le portefeuille ou l'indice de référence dans son ensemble est la moyenne pondérée des contributions des entreprises détenues en portefeuille ou entrant dans la composition de l'indice de Référence.

- La contribution environnementale (E) regroupe entre autres le rapport au changement climatique, la gestion du risque environnemental et l'utilisation des ressources naturelles.
- La contribution sociale (S) prend en compte entre autres la gestion des ressources humaines, la qualité du dialogue social et le respect de la diversité.
- La contribution de gouvernance (G) s'appuie entre autres sur la transparence sur la rémunération des dirigeants, la lutte contre la corruption et l'égalité homme femme.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone du portefeuille ou de l'Indice de Référence correspond à la somme des émissions carbone émises par les entreprises divisée par la valeur des entreprises et multipliée par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille. Les émissions carbone sont la somme du scope 1 (émissions directes des installations des entreprises) et scope 2 (émissions indirectes liées à la consommation énergétique des entreprises). Les données carbone utilisées proviennent de Trucost. L'empreinte est exprimée en tonnes de CO2 pour une année et par million d'euros investis. La valeur d'entreprise (Entreprise Value, EV) est la mesure de la valeur totale d'une société. Elle est calculée en additionnant sa capitalisation boursière et sa dette financière..

Couverture du portefeuille

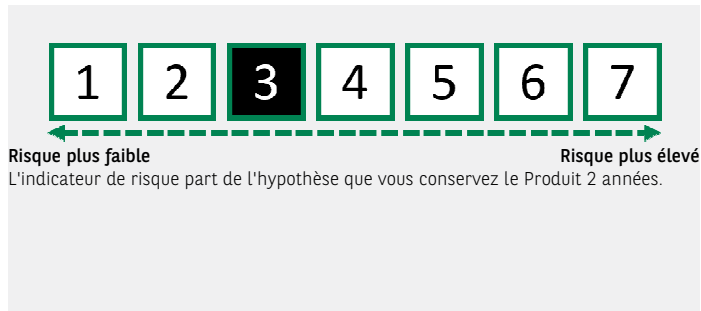
Au sein d'un portefeuille ou d'un indice de référence, BNPP AM statue tout d'abord sur l'éligibilité des instruments à obtenir des indicateurs ESG en fonction de leur nature. Au sein de ces instruments éligibles d'après la méthodologie interne de BNPP AM, la couverture représente le pourcentage de titres bénéficiant d'un score ESG ou d'une empreinte carbone. Les titres non éligibles à une évaluation comprennent, de manière non exhaustive, les liquidités, les fonds externes.

Pour plus d'info sur les indicateurs ESG ou sur les méthodologies de calcul des taux de couvertures veuillez-vous référer à notre page web dédiée: <https://www.bnpparibas-am.com/fr/dispositif-de-notation-esg/> & <https://www.bnpparibas-am.com/fr/mesure-de-lempreinte-carbone/>
 Pour plus d'informations sur nos documents de développement durable, veuillez consulter la page web de BNPP AM : <https://www.bnpparibas-am.com/fr/documentation-sustainability/>



RISQUE

Niveau de risque et de rendement



Analyse de risque (sur 3 ans, mensuelle)

Fonds

Volatilité	7,59
Tracking Error	2,28
Ratio d'information	0,34
Ratio de Sharpe	-0,17
Sensibilité (28.03.2024)	2,86
YTM (rendement actuariel) (28.03.2024)	3,05
Coupon moyen	1,12

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Les obligations convertibles sont une combinaison de composants action et obligation, ce qui justifie la catégorie de risque. Le niveau de risque se retrouve donc entre ceux de ces deux types d'actifs.

Attention au risque de change. Si la devise de votre compte est différente de celle de ce Produit, les sommes qui vous seront versées dépendront du taux de change entre les deux devises. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents pour le Produit mais non repris dans l'indicateur synthétique de risque :

- **Risque de crédit :** le risque que la solvabilité d'un émetteur se détériore ou qu'il fasse défaut, entraînant potentiellement une baisse de la valeur des instruments associés.
- **Risque lié aux instruments dérivés :** l'utilisation d'instruments dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.
- **Risque de liquidité :** ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez vous référer au prospectus.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

DÉTAILS

Commissions

Frais d'entrée max.	3,95%
Frais de sortie max.	0,00%
Frais courants réels (31.12.23)	0,61%
Commission de gestion max.	0,60%

Chiffres clés

VL	172 361,74
12M VL max. (28.03.24)	172 361,74
12M VL min. (30.10.23)	155 934,72
Actif du compartiment (EUR mn.)	376,36
Première VL	100 000,00
Périodicité de calcul de la VL	Journalière

Codes

Code ISIN	FR0010522193
Code Bloomberg	CARCONI FP

Caractéristiques

Forme juridique	SICAV CAMGESTION CONVERTIBLES EUROPE de droit français
Durée d'investissement recommandée	2
Investissement minimum	10 000 000 EUR
Éligible au PEA	Non
Indice de référence	Refinitiv Convertible Europe (EUR) RI
Domiciliation	France
Date de première VNI	20.11.2007
Gérant(s)	Eric BOUTHILLIER
Société de gestion	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
Gérant délégué	BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Limited
Dépositaire	BNP PARIBAS
Devise de base	EUR



Caractéristiques

Exécution/Type de cours	VL + 1
Catégorie AMF	2 - Approche non significativement engageante
Article SFDR	Article 8 – Promotion de caractéristiques environnementales ou sociales



GLOSSAIRE

Ratio d'information

Le ratio d'information est un rendement corrigé du risque qui mesure le rapport entre la tracking error du portefeuille et son rendement relatif par rapport à l'indice de référence (appelé rendement actif).

Ratio de Sharpe

Mesure du rendement, corrigé du risque pris. Indique le rendement supplémentaire (au-dessus du taux sans risque) qui a été obtenu par unité de risque qui a été pris. Se calcule en divisant la différence entre le rendement obtenu et le taux sans risque par l'écart-type des rendements de l'investissement. Le 'ratio de Sharpe' indique si le rendement a été obtenu grâce à une bonne gestion ou en prenant des risques supplémentaires. Plus le ratio est élevé, plus le rapport risque-rendement peut être considéré comme positif.

Sensibilité

Échelle de mesure de la sensibilité aux taux des obligations. Plus la durée résiduelle augmente, plus les cours obligataires réagissent à une modification des taux et plus la duration est élevée. La règle dit que si le taux remonte ou baisse de 1%, la valeur de l'obligation fluctue de 1% x la duration.

Tracking Error

La tracking error mesure la volatilité du rendement relatif d'un portefeuille par rapport à son indice de référence.

Volatilité

La volatilité d'un actif est l'écart-type de son rendement. En tant que mesure de la dispersion, elle évalue l'incertitude des prix des actifs, qui est souvent assimilée à leur risque. La volatilité peut être calculée ex post (rétrospectivement) ou estimée ex ante (anticipativement).

YTM (Rendement actuariel)

Calcul de rendement tenant compte de la relation entre la valeur d'un titre à l'échéance, le temps restant avant l'échéance, son prix actuel et son coupon.

Notation Arithmétique Moyenne

Moyenne pondérée des valeurs de notations des agences Fitch, Moody's et Morningstar présentes dans le fonds.

Un glossaire des termes financiers employés dans ce document est disponible à l'adresse <http://www.bnpparibas-am.com>

DISCLAIMER

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP96002, constituée sous forme de société par actions simplifiée, ayant son siège social au 1, boulevard Haussmann 75009 Paris, France, RCS Paris 319 378 832, et son site web : www.bnpparibas-am.com.

Le présent document a été rédigé et est publié par la société de gestion de portefeuille.

Ce contenu vous est communiqué à titre purement informatif et ne constitue :

1. ni une offre de vente, ni une sollicitation d'achat, et ne doit en aucun cas servir de base ou être pris en compte pour quelque contrat ou engagement que ce soit ;
2. ni un conseil d'investissement.

Le présent document se réfère à un ou plusieurs instruments financiers agréés et réglementés dans leur juridiction de constitution.

Aucune action n'a été entreprise qui permettrait l'offre publique de souscription des instruments financiers dans toute autre juridiction, excepté suivant les indications de la version la plus récente du prospectus des instruments financiers ou sur le site web (rubrique « nos fonds »), dans laquelle une telle action serait requise, en particulier, aux États-Unis, pour les ressortissants américains (ce terme est défini par le règlement S du United States Securities Act de 1933). Avant de souscrire dans un pays dans lequel les instruments financiers sont enregistrés, les investisseurs devraient vérifier les contraintes ou restrictions légales potentielles relatives à la souscription, l'achat, la possession ou la vente des instruments financiers en question. Il est conseillé aux investisseurs qui envisagent de souscrire des instruments financiers de lire attentivement la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC) et de consulter les rapports financiers les plus récents des instruments financiers en question lorsque ceux-ci sont déjà disponibles.

Ces documents sont disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la commercialisation et /ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com.

Les opinions exprimées dans le présent document constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille à la date de publication du document et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La société de gestion de portefeuille n'a pas l'obligation de les tenir à jour ni de les modifier. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques et fiscaux en fonction des considérations légales, fiscales, domiciliaires et comptables qui leur sont applicables avant d'investir dans les instruments financiers afin de déterminer eux-mêmes l'adéquation et les conséquences de leur investissement, pour autant que ceux-ci soient autorisés. À noter que différents types d'investissements, mentionnés le cas échéant dans le présent document, impliquent des degrés de risque variables et qu'aucune garantie ne peut être donnée quant à l'adéquation, la pertinence ou la rentabilité d'un investissement spécifique pour le portefeuille d'un client ou futur client.

Compte tenu des risques économiques et de marché, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation par les instruments financiers de leurs objectifs d'investissement. Les performances peuvent varier notamment en fonction des objectifs ou des stratégies d'investissement des instruments financiers et des conditions économiques et de marché importantes, notamment les taux d'intérêt. Les différentes stratégies appliquées aux instruments financiers peuvent avoir un impact significatif sur les résultats présentés dans ce document. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et la valeur des investissements dans les instruments financiers est susceptible par nature de varier à la hausse comme à la baisse. Il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur investissement initial.

Les données de performance, éventuellement présentées dans ce document, ne prennent en compte ni les commissions et frais contractés à l'émission ou au rachat de parts ni les taxes.

Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs /un résumé des droits des investisseurs en français. BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable.



« L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe, ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien

www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

Disclaimer Morningstar:

Droits d'auteur © 2023 Morningstar, Inc. www.morningstar.com Tous droits réservés. La notation globale de chaque fonds, indiquée par une ou plusieurs étoiles, s'appuie sur une moyenne pondérée du nombre d'étoiles attribuées à chaque fonds au cours des périodes de notation de trois, cinq et dix ans. Les informations contenues dans le présent document: (1) sont la propriété de Morningstar et/ou de ses fournisseurs de contenu; (2) ne peuvent être copiées ou distribuées et (3) leur exactitude, leur exhaustivité et leur caractère opportun ne sont pas garantis. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables de tout dommage ou perte découlant de l'utilisation de ces informations. Les performances du passé ne présument en rien des performances futures.

